



Je fais le point avec une Psychologue de l'Éducation nationale

M<sup>me</sup> MAISONNEUVE / M<sup>me</sup> LASSERRE

- Au Lycée --> Prise de RDV au secrétariat des élèves
  - au CIO de Talence --> Prise de RDV au 05 56 80 40 57
- M<sup>me</sup> Maisonneuve : lundi après-midi et vendredi matin / M<sup>me</sup> Lasserre : vendredi matin
- Le CIO est ouvert du lundi au vendredi et pendant les vacances scolaires.

## ÉTAPE 1 ► CRÉATION DE MON DOSSIER PARCOURSUP (INSCRIPTION)

A partir du 20 janvier



- ✓ Un **numéro de dossier** m'est attribué.
- ✓ Je définis mon **mot de passe**.

**Je les conserve soigneusement.**

Ils me seront demandés à chaque nouvelle connexion.

Je vérifie attentivement, corrige et complète si nécessaire toutes les informations déjà pré-remplies.



20 JANVIER ►

ÉTAPE 2 ► CANDIDATURES

► 8 AVRIL

### 1. Je saisis & j'enregistre mes vœux en utilisant le moteur de recherche des formations avant le 11 mars (23h59).

#### Formations hors apprentissage (statut étudiant)

- ☑ **10 vœux ou vœux multiples maximum** pour des formations sélectives ou non sélectives dans les lieux de mon choix.
- ☑ Ces vœux ne sont **pas classés**.
- ☑ **Vœux multiples** (BTS, DUT, DCG, CPGE, IFSI, EFTS, Ecoles...)
  - Un vœu multiple est composé de **plusieurs sous-vœux**. Chaque sous-vœu correspond à une formation dans un établissement donné.
  - Un vœu multiple peut comprendre **10 sous-vœux maximum**.
  - **20 sous-vœux maximum au total pour l'ensemble des vœux multiples** (hors réseaux d'écoles d'ingénieurs et de management, IFSI et EFTS... pour lesquels le nombre de sous-vœux n'est pas limité et n'est pas compté dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé).
  - Le vœu multiple **compte pour un seul vœu parmi les 10 vœux possibles**.

#### Formations en apprentissage (statut salarié)

- ☑ **10 vœux maximum** (ces vœux s'ajoutent aux 10 vœux pour des formations hors apprentissage).

### 2. Je finalise mes dossiers avec les éléments demandés par les formations avant le 8 avril (23h59).



- ✎ Je saisis mon « **projet de formation motivé** » **pour chaque vœu et sous-vœu** OBLIGATOIRE
- ✎ Je renseigne la rubrique « **Préférence et autres projets** » OBLIGATOIRE
- ✎ Je renseigne la rubrique « **Activités et centres d'intérêt** » FACULTATIF, mais conseillé

### 3. Je confirme chaque vœu avant le 8 avril (23h59), une fois les dossiers complétés.

Cette confirmation est indispensable : seuls les vœux confirmés seront étudiés par les établissements.



27 MAI ►

ÉTAPE 3 ► ADMISSION ► 16 SEPTEMBRE

### 4. Je consulte les réponses des formations à partir du 27 mai et jusqu'au 16 juillet tant que je n'ai pas accepté de façon définitive une proposition.



Je reçois les propositions d'admission **en continu et au fur et à mesure**. Je dois donc **surveiller régulièrement ma messagerie**.

Chaque fois qu'un candidat confirmera ou renoncera à une proposition reçue, il libèrera des places qui seront ensuite proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions.

Quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :


- ✓ sur mon portable via l'application Parcoursup que j'ai téléchargée,
- ✓ sur ma messagerie personnelle (via l'adresse mail demandée au moment de l'inscription sur Parcoursup),
- ✓ sur la messagerie intégrée à Parcoursup.



**5. Je réponds à toutes les propositions dans les délais indiqués sur la plateforme Parcoursup.**

- Je reçois une **réponse pour chacun de mes vœux et sous-vœu.**
- Les **réponses possibles** des formations :

Formation sélective CPGE, BTS, DUT, écoles, IFSI, EFTS...	Formation « non sélective » Licence
<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Oui - en attente d'une place</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Oui - si</b> <input type="checkbox"/> <b>Oui - en attente d'une place</b>



Si j'ai une(des) proposition(s) d'admission (**Oui** ou **Oui-si**), je dois obligatoirement **y répondre dans les délais indiqués sur la plateforme.**


- ▷ **Oui** --> J'ai une **proposition d'admission**
- ▷ **Oui-si** --> J'ai une **proposition d'admission** et la formation me propose de suivre un parcours de formation personnalisé (remise à niveau, soutien, tutorat ...) permettant de renforcer ma capacité à réussir dans la formation. Je serai accepté dans cette formation uniquement si j'accepte de suivre ce parcours de formation personnalisé.
- ▷ **Oui - en attente d'une place** --> Je suis sur liste d'attente et j'ai connaissance de ma position sur celle-ci. J'attends que des places se libèrent.
- ▷ **Non** --> Je suis refusé dans cette formation.

- Je peux formuler **2 réponses** à chacune des propositions qui m'est faite :
  - Oui, j'accepte** la proposition d'admission
  - Non, je renonce** à la proposition d'admission qui m'est faite.




- Si je reçois **plusieurs propositions d'admission** (oui ou oui-si), **je ne peux en accepter qu'une seule.** Lorsque j'accepte une proposition, je renonce aux autres propositions.
- Je peux accepter une proposition tout **en maintenant mes candidatures sur des formations sur lesquelles je suis en attente.** ---> **Je dois l'indiquer sur la plateforme.**

**6. Le point d'étape : 29 juin 2021 OBLIGATOIRE** si j'ai des vœux en attente.

-  Je dois indiquer le ou les vœux « en attente » que je souhaite maintenir. Je dois répondre dans un **déla** de **3 jours (au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet).** Si ce délai n'est pas respecté, le ou les vœux « en attente » que j'avais maintenus jusqu'alors seront considérés comme abandonnés.

**7. Je m'inscris dans l'établissement dont j'ai accepté définitivement la proposition.**

-  Après avoir accepté une proposition d'admission, je dois effectuer mon inscription administrative dans l'établissement dans le respect des délais réglementaires. Les modalités d'inscription pour chaque formation seront indiquées sur Parcoursup.






▷ **Et si je n'ai que des vœux en attente ?**

- Des places vont se libérer au fur et à mesure que d'autres candidats vont renoncer à leurs vœux.**
- Si, parmi les formations pour lesquelles je suis en attente d'une place, certaines ne m'intéressent plus, **je peux y renoncer.**
- Je participe à la **phase complémentaire du 16 juin au 16 septembre 2021.** --> La phase complémentaire permet de **formuler de nouveaux vœux (10 maxi)** dans des formations qui ont des **places disponibles.**

▷ **Et si je n'ai que des réponses négatives ? (cas où seulement des formations sélectives ont été demandées)**

- Je participe à la **phase complémentaire du 16 juin au 16 septembre 2021.** --> La phase complémentaire permet de **formuler de nouveaux vœux (10 maxi)** dans des formations qui ont des **places disponibles.**
- Après les résultats du baccalauréat et si je participe à la phase complémentaire, je peux demander (via mon dossier Parcoursup) l'accompagnement individualisé de la **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** de mon académie pour trouver la proposition la plus adaptée à mon projet.

Des questions sur la procédure, sur votre dossier ?  
 ▷ Numéro vert **0800 400 070**  
 ▷ **Messagerie contact** depuis votre dossier candidat.

Réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup     
 Téléchargez l'application Parcoursup  



**Bourse et logement**

Je fais ma demande de bourse et/ou de logement en créant mon dossier social étudiant (DSE) via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) du 20 janvier au 15 mai 2021.

→ Bourse :

- 1<sup>re</sup> mensualité versée avant le 30 août 2021
- Versement des bourses : avant le 5 de chaque mois

→ Logement en résidence universitaire :

Je cherche un logement sur [trouverunlogement.lescrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr)

- Fin juin : les premiers logements sont attribués
- Début juillet : je confirme le logement que j'ai choisi

**À noter :** j'ai toujours la possibilité de demander un logement en résidence universitaire jusqu'au mois de septembre.

**les Crous**



**Santé**

Je suis automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.



**i**

Pour tout savoir sur les démarches et aides financières de la vie étudiante : [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)